

Question présentée par le député :

M. Pierre Eckert

Date de dépôt : 9 décembre 2021

Question écrite urgente

Vols de vélos, victimes de leur succès ?

Selon certaines indications, les vols de vélos se multiplient depuis quelque temps. Les vélos électriques, qui peuvent valoir plusieurs milliers de francs, semblent représenter un butin privilégié. Les antivols les plus solides sont sectionnés avec des outils professionnels, si bien que même l'attache à un montant solide (épingle ou autres lampadaires) n'est pas suffisante. Il est également possible que des filières organisées exportent rapidement les cycles dérobés au-delà des frontières cantonales, ce qui rend les systèmes de suivi (tracking) rapidement inopérants.

Afin de tenter de cerner le problème et de voir si des solutions sont envisageables, je remercie vivement le Conseil d'Etat de répondre aux quelques questions suivantes.

- *Est-il possible d'obtenir une statistique de vols de vélos depuis une dizaine d'années ?*
- *Une distinction dans cette statistique entre vélo électrique et vélo musculaire est-elle possible ?*
- *Est-il possible de recevoir une statistique en fonction de la valeur du vélo ?*
- *Quelles solutions le Conseil d'Etat pourrait-il proposer afin d'enrayer ce phénomène ? On peut suggérer la multiplication de vélostations surveillées ou une centrale d'appel permettant un suivi rapide des déclarations de vol. Toute autre solution innovatrice est bien entendu bienvenue.*